

**REUNION DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDI-
TIONS DE TRAVAIL SPECIAL (CHSCTS) DES TRIBUNAUX ADMINIS-
TRATIFS ET DES COURS ADMINISTRATIVES D'APPEL**
du 25 novembre 2016

Présidé par M David Moreau, secrétaire général adjoint du Conseil d'Etat, le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel s'est réuni le 25 novembre 2016.

*Le syndicat **FORCE OUVRIERE** était représenté par M. Jean-Antoine DELMAS, et M Patrick FOUINETEAU, titulaires et Mme Colette GOUSSI suppléante.*

L'ordre du jour a été examiné point par point ;

Le procès verbal de la séance du CHSCT du 10 juin 2016 a été adopté.

Suivi des visites effectuées dans les juridictions administratives par la délégation du CHSCT.

Les membres du CHSCT ont pu constater le bon état du **tribunal administratif de Bordeaux** lors de leur visite du 6 avril 2016.

Au cours de la visite FO a souligné l'insuffisance de l'équipement en photocopieurs. A la suite de son intervention auprès de la DSI, la juridiction a été dotée de deux photocopieurs supplémentaires.

La délégation du CHSCT a également pu constater le bon état de **la cour administrative d'appel de Bordeaux** visitée le 17 avril 2016.

L'assistant de prévention de la CAA commente les nouvelles mesures de sécurité et a attiré l'attention du CHSCT sur la difficulté d'accès pour les pompiers.

En effet, une porte blindée a été installée que les pompiers ne pourront franchir en cas d'incendie car elle n'a pas été asservie au système de sécurité incendie. Pour compenser ce problème une procédure particulière a été mise en place pour les guides et serre-files.

Au sujet des travaux de la modification de la porte blindée, M CANIN précise que l'appel d'offre est en cours et que ceux-ci devraient commencer début 2017.

Mme FRANCOIS constate que l'on a privilégié la sûreté à la sécurité incendie.



L'assistant de prévention souligne également le problème du défaut de solution pour la restauration (1 micro-onde, un frigo) et le refus du comité technique spécial des greffes pour l'octroi de 20 mn supplémentaires à la pause méridienne qui auraient permis aux agents d'accéder à la restauration collective éloignée de la juridiction.

FORCE OUVRIERE fait remarquer que l'ensemble des organisations syndicales présentes à cette instance ont émis un avis favorable à la modification du règlement intérieur de cette juridiction.

FORCE OUVRIERE précise que la cour administrative d'appel de Bordeaux n'est pas un cas isolé, l'accès à une solution de restauration est un problème récurrent dans plusieurs juridictions.

Mme Ledamoisel rappelle qu'il existe un groupe de travail sur les tickets restaurant et que les tickets restaurants représentent un budget important de l'action sociale soit un tiers du budget.

Au Tribunal administratif de Lille, le problème de la chaleur et du défaut de ventilation ont été évoqués par l'assistant de prévention, les températures étant montées très haut cet été dans le tribunal. La direction de l'équipement a eu connaissance du problème. Le bailleur va être saisi. Des stores vont être livrées et installés au TA dans l'attente de la résolution des problèmes de flux de ventilation.

FO souligne l'activité soutenue de ce tribunal qui a été signalé à la mission d'inspection des juridictions administratives et demande que l'effort en terme de personnel soit maintenu et qu'une attention soutenue soit portée aux risques psycho-sociaux.



Suivi des mesures relatives à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail dans les juridictions administratives :

L'administration présente les registres de santé et de sécurité au travail des TA et des CAA (inscriptions portées du **1^{er} mai 2016 au 30 septembre 2016**).

Déploiement de la vidéo surveillance dans les juridictions administratives :

Fo rappelle que les prestataires de vidéo surveillance n'ont en général pas accès aux images de vidéo surveillance en direct, ce qui est regrettable car cette possibilité faciliterait la levée de doute en cas d'alerte incendie. M Canin précise que cette prestation est très intéressante, elle n'est pas disponible sur le marché de l'UGAP mais certain prestataire la propose.

FO présente l'exemple du TA de Toulouse où un OPJ est venu réquisitionner les images de vidéo surveillance. Une question se pose : qui est formé dans la juridiction pour transmettre les images aux forces de police ? Au TA de Toulouse seule la greffière en chef a la possibilité de fournir les images.

Mme François rappelle à ce titre l'importance de la formation en sureté et sécurité incendie pour le personnel des sociétés de surveillance.

FO réclame un tableau chiffré des dépenses de sureté.

Concernant la sécurisation des juridictions, M Moreau rappelle que le Conseil d'Etat a saisi le ministère de l'intérieur au sujet de la présence des forces de police lors d'audience réputée sensible.

Tableau de suivi des sites :

L'emménagement du tribunal administratif de Nice est prévu pour mars 2018.

Le déménagement du TA de Marseille est acté pour 2019-2020.

Au TA de Strasbourg des travaux de réorganisation sont prévus pour lesquels l'avis de la juridiction sera sollicité.

FO s'interroge sur le calendrier des travaux de rénovation au TA de Toulouse et demande qu'au minimum un changement de moquette et une rénovation des peintures soient diligentés.

M Canin répond que les travaux seront prévus sur le budget 2017, FO contactera les agents pour connaître leur avis.

Présentation du tableau des dérogations des commissions de sécurité + date du dernier exercice d'évacuation.

Première présentation de ce tableau qui permet d'avoir un état des lieux objectif des dérogations accordées par les commissions de sécurité.

Mme François rappelle l'importance de l'avis de la commission de sécurité, la responsabilité du chef de juridiction étant engagée en cas d'incident.

Il faut une réponse écrite pour couvrir le chef d'établissement.

Bilan des accidents du travail pour la période du 1^{er} mai 2016 au 30 septembre 2016 :

Pour cette période 20 accidents du travail ont été déclarés, 9 accidents de trajet, 11 accidents de service (chute et manutention).

Comité RPS (plans locaux de prévention) :

Compte rendu du comité du 24 octobre 2016 et présentation d'un modèle de plan de prévention (modèle de tableau, de plan d'action proposition d'indicateur et d'actions de prévention).

Troubles musculo-squelettiques :

FO réclame un catalogue de bureaux labellisé par le CHSCT, afin d'éviter que soit proposé des bureaux vecteurs de TMS.

Il est proposé que ce catalogue soit étudié au cours des réunions préparatoires au CHSCT.

Intervention de la DSI sur les écrans différents. Il est rappelé que des consignes ont été données aux responsables informatiques pour équiper les postes de travail d'écrans identiques (marques et tailles).

Le Dr BRAMI intervient sur la fatigue visuelle et sa prévention. A cet effet, une fiche a été établie sur le site du CE qui présente une grille de diagnostic et différentes solutions (emplacement/ventilation/éclairage).

Bilan de la rencontre des assistants de prévention :

Bilan toujours très positif, seul 9 AP absents, 81% de participation.

L'AP du TA de Bordeaux souligne l'intérêt de cette rencontre pour les assistants de prévention.

Médecine de Prévention

Les fiches présentées par le docteur BRAMI sont visibles sur le site intranet du Conseil d'État.

« LED (diode électroluminescente) et santé : Quels risques pour la vision ? »

« les technologies de l'information et de la communication et qualité de vie au travail ».

FORCE OUVRIERE vous invite à consulter régulièrement les fiches documentaires accessibles sous la rubrique « médecine de prévention » de l'intranet du Conseil d'État.



Calendrier prévisionnel

les visites du CHSCT

Visite de la CAA de Paris le mardi **7 mars 2017**;

Visite du TA de Nancy le mercredi **3 mai 2017**;

Visite de la CAA de Nancy le jeudi **4 mai 2017**;

Visite du TA de Bastia le jeudi **22 juin 2017**.



***Date du prochain CHSCT
le 24 mars 2017***

N'HESITEZ PAS A UTILISER LES CAHIERS D'HYGIENE ET DE SECURITE QUI DOIVENT ETRE MIS A VOTRE DISPOSITION DANS UN LIEU FACILEMENT ACCESSIBLE POUR Y FAIRE FIGURER VOS OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS ET A NOUS CONTACTER

VOS REPRESENTANTS TITULAIRES ET SUPPLEANTS FORCE OUVRIERE EN CHS SONT A VOTRE ENTIERE DISPOSITION :

- FOUINETEAU Patrick au TA de MONTPELLIER

patrick.fouinneteau@juradm.fr

- DELMAS Jean-Antoine au TA de MONTREUIL

jean-antoine.delmas@juradm.fr

- GOUSSI Colette au TA de Paris

colette.goussi@juradm.fr

- MILLAND LALANNE Josiane au TA de MONTPELLIER

josiane.milland-lalanne@juradm.fr

